

**AVIS DE PUBLICITE ET DE MISE EN CONCURRENCE EN  
VUE DE L'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION  
D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**

**NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE :**

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Rochelle  
Service Aéroport de La Rochelle-Ile de Ré  
21 Chemin du Prieuré  
17024 LA ROCHELLE Cedex 01

**OBJET :**

La Chambre de Commerce et d'Industrie informe de la vacance, à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2019, d'un hangar représentant une surface bâtie de 1 586 m<sup>2</sup> et d'une zone non bâtie situés sur la plateforme de l'Aéroport de La Rochelle-Ile de Ré.

**CADRE JURIDIQUE :**

Ordonnance n°2017-562 du 19 Avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

L'autorisation du domaine public se formalisera par la mise en place d'une autorisation d'occupation temporaire, précaire et révoquant, pouvant être assortie de droit réel sur demande.

**DATE DE DEBUT DE L'AOT :**

**1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2018**

**SITUATION DU BIEN VACANT :**

Voir plan en annexe.

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DU BIEN VACANT :**

Ce bâtiment d'une surface de 1 586 m<sup>2</sup> avec un parking avions associé de 503 m<sup>2</sup> fera l'objet d'une rénovation complète avant la mise à disposition

Une visite du bâtiment peut être organisée sur demande. Les candidats intéressés doivent en faire la demande auprès de l'Aéroport de La Rochelle-Ile de Ré, à [L.entz@larochelle.aeroport.fr](mailto:L.entz@larochelle.aeroport.fr).

**DUREE DE L'AOT :**

Durée de l'AOT : 15 ans.

**REDEVANCE :**

Redevance annuelle :      62 000 € HT en année 1  
                                     68 000 € HT en année 2  
                                     74 000 € HT en année 3  
                                     80 000 € HT en année 4  
                                     88 000 € HT en année 5

Pour les années suivantes le montant sera de 88 000 € HT avec une révision annuelle selon avis de la Commission Consultative Economique.

**DOSSIER DE CANDIDATURE, DOCUMENTS A FOURNIR :**

- Lettre de motivation du candidat précisant son statut juridique et sa qualité à agir dans ce dossier de candidature,
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité de la personne physique qualifiée pour agir,
- Extrait kbis datant de moins de 6 mois et statuts de la société,
- Bilans, comptes de résultats et annexes des trois derniers exercices du candidat,
- Présentation du savoir-faire et des références de la structure candidate,
- Note de présentation du projet et de l'activité que souhaite développer le candidat sur le site objet de l'appel à candidature, présentation des liens et des synergies qui seraient développés avec l'aéroport de La Rochelle-Ile de Ré, présentation du programme et des montants des investissements éventuellement envisagés.
- Note de synthèse présentant les demandes du candidat (durée, droit réel...)

**CONDITIONS D'ATTRIBUTION :**

Les critères de sélection des candidatures seront les suivants :

- Objet de l'activité du candidat : 40%
- Emplois prévisionnels et création d'emplois : 40%
- Perspectives d'évolution de l'activité : 20%

La Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle se réserve la possibilité d'organiser une audition des candidats si elle le juge nécessaire.

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE :**

20 NOVEMBRE 2018, 12 h 00

**CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES :**

Les candidatures peuvent être remises :

- Par voie postale, à l'adresse suivante : CCI La Rochelle, Service aéroport de La Rochelle-Ile de Ré, Rue du Jura, 17000 La Rochelle,
- Par voie électronique, à l'adresse email suivante : l.entz@larochelle.aeroport.fr

## ANNEXE : Plan de situation

---

